

La Réglementation





La licence

Vous avez à la Fédé pris la licence

Elle permet:

- de participer aux formations dispensées par la structure ;
- de passer des brevets de plongeur;
- de participer aux activités fédérales, manifestations, comités régionaux ou départementaux, ...
- de devenir acteur au sein de la FFESSM en étant élu au sein d'un comité ou d'une commission ;
- de s'acquitter d'une obligation légale : souscrire un contrat d'assurance en responsabilité civile.

Validité de la licence :

La licence est acquise en général au début de *l'année d'activité*, en général à la rentrée scolaire, à partir du 15 septembre. Elle est valable jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

Mis à jour, pour un an, votre certif' médical

Vous avez passé votre niveau 1,

Vous êtes majeurs

Rappelez-vous toujours, les prérogatives:

« T'es PA 20? », pas plus loin que 20!

« T'es PE 40? », pas plus loin que 40, En présence de qui?

En présence d'un GP! Un quoi? Guide de Palanquée (N4)!

La Fédé, la F-F-E-S-S-M



Historique de la FFESSM

Le 15 juin 1948 Jean Flavien Borelli crée la FSPNES (Fédération des Sociétés de Pêche à nage et d'Etudes Sous-Marines). La France compte alors 8 clubs de plongée pour 718 plongeurs, on pratique essentiellement la chasse sous-marine et la plongée est à ses tous débuts avec le détendeur Cousteau-Gagnan (1945).

En 1954, après 2 changements de nom la fédération devient la Fédération Nationale Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FNFESSM), tandis qu'une autre fédération a vu le jour la FASM (Fédération des Activités Sous-Marines).

Le 11 juillet 1955 les deux fédérations fusionnent pour devenir la FFESSM.

Les présidents successifs de la fédération depuis sa création par Jean Flavien Borelli ont été :

- Jean Flavien Borelli (1948-1956)
- Elie Ferrat (1956-1965)
- Jacques Dumas (1965-1968) puis (1972-1977)
- Henry Ducommun (1968-1972)
- Pierre Perraud (1977-1980)
- Bernard Dargaud (1980-1993)
- Francis Imbert (1993-2001)
- Roland Blanc (2001-2009)
- Jean-Louis Blanchard (Depuis 2009 ...)

Est reliée au Ministère du sport et applique... le code du sport

La Fédé se compose en comités:

NATIONAL, REGIONAL et INTERREGIONAL!

Et comité : DEPARTEMENTAL!

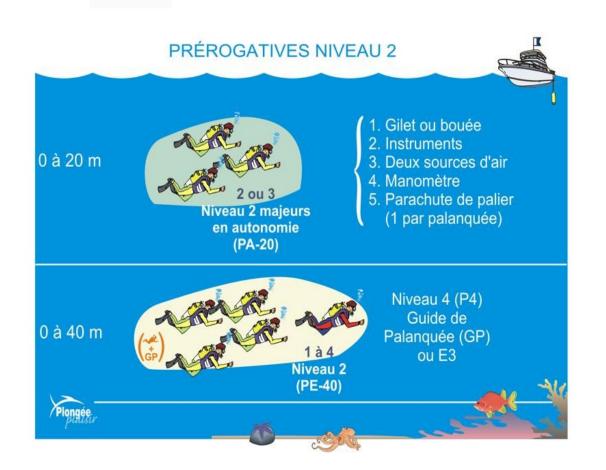
Et puis y a nous, et puis y a nous, qui ça? les club

Les clubs en APS (Activité Physique et Sportive), les structures en SCA (Structure Commerciale Agrée).

Rappelez-vous toujours, les prérogatives :

« T'es PA 20? », pas plus loin que 20!

« T'es PE 40? », pas plus loin que 40, En présence de qui? En présence d'un GP! Un quoi? Guide de Palanquée (N4)!



ASSURANCES

Si tu casses le matos de ton voisin, ton assurance prendra ça en main,

Tu as engagé ta responsabilité civile,

C'est un peu pénible mais ça reste bénin,

Si tu déroges à tes prérogatives, que tu mets en danger la vie d'autrui,

Alors tu enfreins la loi, et là tu as trouvé l'autoroute pour le tribunal,

Ton problème relève alors du pénal!

Pour éviter ça, suis bien les règles, tiens toi au courant, ça évolue tout l' temps!

Mais dis toi bien qu'la première répond au bon sens,

A l'esprit d'équipe, l'esprit de palanquée,

C'est le meilleur guide pour toutes tes plongées!

Infraction à la loi (contravention, crime, délit)

Responsabilité pénale

Coupable?

Sanction

Amendes, emprisonnement, sanctions administratives

Dommage corporel, moral ou matériel causé à un tiers

Responsabilité civile (RC)

Responsable?

Réparation

Dommages et intérêts

Assurance en RC obligatoire

Dommage corporel sans tiers responsable

Assurance individuelle optionnelle (obligation d'information)

Capital décès, invalidité. Frais de traitement et de sauvetage. Assistance ...



Si tu plonges dans des contrées lointaines, En pays étranger, t'as pas à t'inquiéter : Ton brevet est reconnu à l'international, Par la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques, La quoi ?... La CMAS quoi! Basée à Rome depuis janvier 59, avec pour premier président : Le commandant COUSTEAU. Et puis pour fédérer, il faut des Fédés, des organismes et des syndicats en voici quelques uns cités à la volée :

FFESSM, FSGT, ANMP, SNMP,UCPA, tous se reconnaissent avec équivalences entre les brevets;

Et puis y a PADI, équivalence aussi, pour nos N1 et N2, mais ça s'arrête ici!

En France notre Fédé a ses élections,

Où les présidents des clubs votent, tous les 4 ans,

A l'occasion de l'AG nationale.

Le président et ses 20 membres dressent un grand bilan,

Des actions des commissions et des travaux en cours;

C'est Jean-Louis BLANCHARD, ré élu en 2017,

Qui préside à ces fonctions jusqu'à la prochaine fête!

ORGANISATION DE LA PLONGÉE EN FRANCE Délégation Ministère Comité à la FFESSM chargé des sports **National Olympique** et Sportif Français -édérations **FFESSM FSGT** Conseil Inter-fédéral des activités à environnement UCPA* spécifique - Garantie de sécurité **ANMP** de la pratique - Réglementation SNMP de l'activité Syndicats - Brevets d'Etat - Aide humaine SNEPL technique et financière **SMPS**

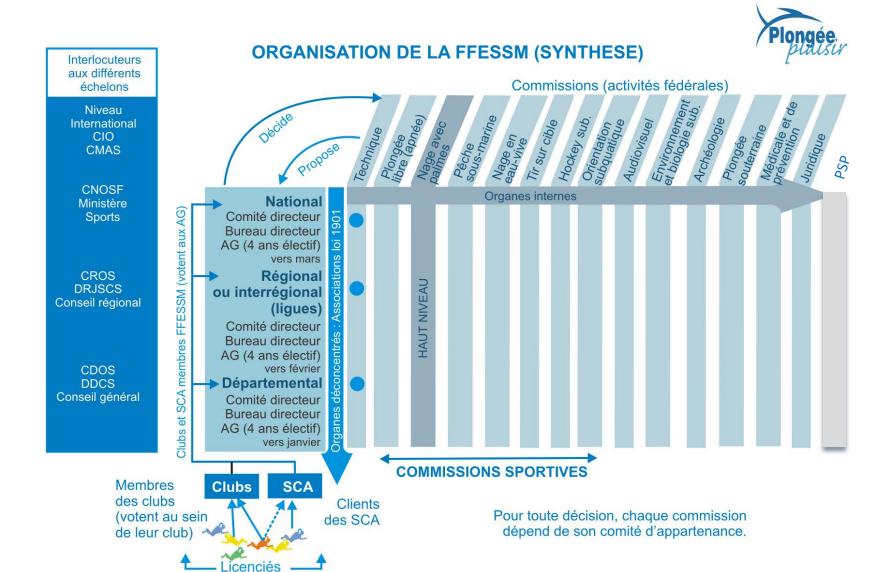
^{*} Depuis juin 2010, l'Union des centres de plein air, qui a créé un important secteur plongée, est habilitée à délivrer ses propres brevets de plongeurs.

LES ACTEURS DE LA PLONGEE cru 2020

- 1)-Le ministère des sports qui délègue à la FFESSM:
- 2)- Le Comité Directeur National Pdt : Jean-Louis BLANCHARD
- 3)- les Commissions (technique, apnée, hockey subaquatique, archéologie, nage avec palmes, nage en eau vive, juridique, médecine et prévention, pêche sous-marine, tir sur cible, environnement et biologie, plongée sportive en piscine, plongée sous-terraine, orientation, photo et vidéo)

exemple pour la CTN, Pdt: Eric HEBERT

- 3)- Les Comités Régionaux et Interrégionaux Pour le CR Ile-de-France : Pdt Francis MERLO
- 4)- Les Comités Départementaux Pour le CoDep 78 des Yvelines : Pdt Alain LAMERAT
- 5)- Les clubs et les SCA Pour le club Hippocampe 78 : Pdt Emmanuel LEDENT





Merci à tous

Et bonnes bulles!

Sources : MFT & site FFESSM – CDS - sept 2019 - Plongée Loisir Alain Foret